

### 3. Protéger l'environnement

#### Faire de l'environnement une exigence globale dans tous les domaines

Il faut développer un programme d'éducation à l'éco-citoyenneté, faire un pôle d'excellence autour de la recherche et de enseignement universitaire liés aux connaissances écologiques, soutenir les associations de protection de la nature.

Une agence régionale de environnement sera créée et un agenda 21 régional sera mis en oeuvre.

#### Mener une politique globale de diversification des énergies et diminuer le poids du nucléaire

Une démarche d'information sur les enjeux et les solutions (incluant les économies d'énergie et l'efficacité énergétique), et d'incitation, sera entreprise à l'encontre des particuliers et des collectivités locales. Il s'agira non seulement de favoriser le solaire pour le chauffage et l'eau chaude, mais aussi pour le photovoltaïque. Le soutien à la filière bois sera renforcé et les autres sources d'énergie ne seront pas négligées (éolien, géothermie...).

### 4. L'Alsace à partager

#### Conjuguer transports et aménagement du territoire

#### Se doter des outils permettant d'avoir une vision globale et prospective de l'aménagement du territoire

Il faut définir un schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire prenant en compte les déplacements, le logement, l'accessibilité à des services publics ou culturels, le développement économique, les politiques de santé.

#### Assurer la cohérence d'ensemble de la politique d'aménagement du territoire

Il faut faire de l'Alsace une métropole urbaine organisée en réseau avec une répartition équilibrée des activités et des services et un maillage coordonné des transports urbains et péri-urbains

Les politiques de partenariat avec Pays, agglomérations, villes moyennes seront renforcées, avec la mise en oeuvre d'une aide accrue aux quartiers urbains en grande difficulté et aux zones fragiles rurales

La présence des services publics sur l'ensemble du territoire devra être assurée. Il faudra également favoriser le maintien des hôpitaux de proximité

#### Assurer le même niveau de service à la population en tout point du territoire

Cette politique se concrétisera également dans le domaine de l'urbanisme, avec la Haute Qualité Environnementale, y compris pour les logements sociaux.

#### Conduire une vraie politique de l'aménagement de l'espace

En Alsace le foncier se fait rare et l'empreinte de l'homme progresse de 1000 hectares par an. L'Alsace est, en plus, un carrefour ou nombre d'espèces atteignent leur limite d'expansion.

Il faut donc mener une vraie politique foncière en s'appuyant sur un Office foncier régional. L'objectif est d'économiser l'espace par une meilleure organisation de l'habitat et des zones d'activités, de réutiliser les friches industrielles, de limiter l'extension des gravières en limitant, à la source, les besoins de granulats et en développant l'usage des matériaux recyclés. La directive NATURA 2000 devra être appliquée ainsi que le plan des trames vertes.

#### Réduire les déchets à la source et limiter les répercussions de leur traitement sur l'environnement

Il faudra mieux articuler, par une coordination Région – Départements, les projets culturels et les projets d'action sociale.

Le logement, notamment le logement social, constitue un autre enjeu majeur de l'aménagement du territoire. L'Alsace est en retard dans ce domaine. Il faut donc mettre en oeuvre un véritable plan de développement et de réhabilitation du logement social, en partenariat avec l'Etat et es Départements. Les besoins spécifiques des étudiants et des jeunes travailleurs devront également être prise en compte.

La politique sportive actuelle devra être complétée pour favoriser l'effort physique ordinaire et lutter contre la sédentarité

#### Coordonner les politiques de transports et d'aménagement du territoire

Il s'agit d'intégrer la question des déplacements dans la réflexion globale et les politiques conduites en matière d'aménagement du territoire ou de développement économique. L'objectif est de réduire les mobilités imposées par un aménagement raisonné du territoire.

Une aide au financement du permis de conduire pour les jeunes et les personnes les plus en situation de précarité sera créée. Ce sont les premières victimes dans les zones où les transports en commun sont déficients alors que l'accès à l'emploi dépend des capacités de mobilité.

#### Faire de la région le chef de file de la politique des transports collectifs

La région doit coordonner et animer la politique régionale des transports collectifs dans le cadre d'un groupe technique régional des transports collectifs,

La politique des transports doit mettre en oeuvre une discrimination positive envers les transports en commun. Toutes les communes d'Alsace doivent être reliées à un réseau de transport collectif, ou à la demande.

Il faudra aussi mettre en place un titre universel de transport (carte orange alsacienne), ainsi qu'un pass info (trains, tram, bus, location vélos, parkings) avec un tarif réduit pour les jeunes et les populations en difficulté.

#### Poursuivre et renforcer l'action en faveur du ferroviaire

Il faut mobiliser, en faveur du ferroviaire, tous les moyens disponibles au niveau de la région pour les transports.

Cette politique aura plusieurs objectifs: cadencement des lignes TER, modernisation du matériel roulant ferroviaire ainsi que des gares et des voies ferrées, mais aussi émergence des projets de plate-forme multimodales pour faciliter le transport de fret par le rail ou le Rhin.

#### Ouvrir l'Alsace à son environnement géographique

Le réseau TER devra être étendu (Zurich), et les liaisons avec la Suisse et la Lorraine renforcées.

Le renforcement des sillons ferroviaires (troisième voie) en plaine d'Alsace sera nécessaire en vue de l'arrivée des TGV et du développement du transport fret. Il faudra développer le ferroutage cadencé, notamment pour le trafic de transit

L'Alsace doit aussi être un espace de rencontre et de contact avec les 4 pôles dominants de développement que sont l'axe Lille/Paris/Lyon, l'axe rhénan, l'axe alpin suisse, Bavière, Autriche, l'axe de l'Italie du Nord. Développer l'ouverture vers Pays de Bade, contours de Bâle, sud Palatinat

Enfin il faudra établir un plan d'action pour le transport aérien. L'accessibilité rapide, par voie ferroviaire, aux grands aéroports qui nous entourent - Francfort, Roissy, Zurich – constituera l'orientation centrale de cette action.

#### Donner une nouvelle image de l'Alsace, ouverte aux autres et à l'avenir

#### Favoriser une démarche culturelle qui donne une nouvelle image de l'Alsace

L'Alsace a d'abord été une terre de brassage qui a connu apports de population successifs: suisse, allemande, welsch, ... Ce qui est, aujourd'hui, considéré comme l'identité profonde de l'Alsace est en fait une création récente qui remonte à un peu plus de 100 ans

#### Promouvoir le bilinguisme et le considérer comme un atout pour la population alsacienne

Il faut déjà mener à bien la convention qui a été signée avec l'Etat sur la politique régionale des langues vivantes dans le système éducatif.

Une nouvelle étape, au regard de la promotion de la langue du voisin et de la pérennité de la langue régionale, doit être envisagée.

#### Entretenir une démarche de modernisation du droit local

Nous proposons d'engager un débat d'ensemble sur l'évolution du statut scolaire local avec tous les acteurs concernés, notamment au vu de la loi sur la laïcité et de son application en Alsace.

#### Construire une image de l'Alsace ouverte aux autres et à l'avenir

S'ouvrir aux autres c'est d'abord lutter activement contre toutes les discriminations, notamment en matière d'accès à l'emploi, au logement et aux loisirs. C'est ensuite favoriser l'ouverture vers nos voisins, notamment à travers la création des « EuroDistricts ». C'est enfin affirmer l'ouverture à l'Europe.

#### Développer la coopération internationale

Un programme de développement de la coopération décentralisée avec les collectivités des pays pauvres sera mis en oeuvre. La promotion du commerce équitable (inciter les collectivités locales, les lycées à utiliser ces produits) fera partie de cette démarche.

#### Mettre en place un fonctionnement des collectivités efficace et complémentaire

#### Organiser une ou deux fois par an des séances plénières communes aux trois collectivités.

Il s'agit de mettre sur pieds une véritable coopération entre collectivités permettant, dans le dialogue, de clarifier les compétences et de mieux gérer certains dossiers qui touchant les trois Conseils.

#### Organiser la concertation citoyenne

Il faut organiser des assises, des rencontres, des concertations, voire des commissions ouvertes (à l'instar des commissions extra municipales) sur tous les grands sujets avec la participation des associations, des citoyens, pendant toute la mandature.

#### Créer des antennes territoriales communes

Plutôt que de créer des maisons du département et des maisons de la région, voire des maisons du pays, il apparaît plus judicieux de se regrouper et de créer des maisons des collectivités. Cela va dans le sens de la lisibilité et de la proximité.

#### Compte-rendu de mandat

Un Forum annuel de suivi et d'évaluation des engagements pris devant les électeurs, ainsi qu'une Rencontre annuelle avec les associations, sera organisée.